



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS



Janvier
2016 - 501

Tirage : 84 exemplaires

Prochaines réunions

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 17 JANVIER
& 7 FEVRIER 2016 DE 9 H 30 A 11 H 30

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 - Agenda et petites annonces
3 - Lu pour vous : tests de mémoire visuelle
4 - Etude: Surcharge de l'émission « Roue Aillée »
12 - Réalisation inter membre du 17 janvier 2016

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

Nous avons appris le décès de notre amie Nicole Bartholomé. Nous présentons nos très sincères condoléances à Jean-Jacques ainsi qu'à sa famille.

Nous voilà arrivés au bout de cette année 2015 qui ne fut pas toujours bien gaie. Nous tenons à présenter nos encouragements à ceux qui ont été touchés par cette vague de folie.

En espérant que 2016, nous apporte plus de joie et de bonheur, nous vous souhaitons une très bonne année avec beaucoup de réussite sur tous les plans.

Votre Secrétaire
W. Cloquet





Dimanche 3 janvier 2016, de 8 à 17 heures

27ème salon des collectionneurs

Salle Bercker, rue de Tourcoing 574 à F. 59420 Mouvaux



Dimanche 17 janvier 2016, de 8.30 à 12 heures

Bourse mensuelle des collectionneurs

Centre Culturel;1 à 6041 Gosselies



Samedi 30 janvier, de 9 à 16 heures

14ème bourse toutes collections

Salle communale, Place Saint Laurent, à Yves-Gomezée

Philatélie, cartophilie, marcophilie, BD, etc

Entrée gratuite, buvette, petite restauration, vaste parking



Dimanche 31 janvier, de 8.30 à 13 heures

26ème bourse cartes postales

Salle asbl Ogy Sport, Place des Combattants, 7862 Ogy (Lessines)

Vieux papiers, livres anciens, entrée gratuite



Samedi 6 février, de 9 à 16 heures

17ème bourse philatélique

Salle « Cercle des œuvres » rue de La Closière, 46/48 à Wanfercée-Baulet

Entrée gratuite, petite restauration, parking en face de l'église



PETITES ANNONCES

Notre membre 1364, cherche des reliures d'album d'occasion en bonne état:

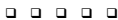
- Belgique à partir de 2001

- France du début à

Si possible avec les feuilles intérieures, s'adresser au président.



Le membre 1362, cherche des reliures Lindner d'occasion en bonne état et des feuilles Davos.



Membre n° 2 désire vendre par années entières timbres neufs de Belgique de 1969 à 2010 à 40% de la valeur faciale (surtaxe gratis) et aussi de Fance de 1986 à 1999 à 25% de la cote Yvert & Tellier 2014.

Personne de contact : BUSQUIN Jacques au n° 081 63 43 21.



Préparez-vous pour notre brocante philatélique de février 2016, les listes de lots sont à remettre à Michel Lambert au plus tôt et lors de nos réunions. Car celle-ci sera longue à préparer ! Les lots seront à présenter le 14 février dès 9 h 30.



Qui fait quoi

	Lambert Mi.	Lambert C.	Paul	Pays M.	Dessager F.	Dogne Chr.	Cloque W.	Bosse J-Ci.	Gillot M.	Duhamel R.	
Belgique xx		x				x		x			
Belgique ⊙	x	x			x			⊙	⊙		
France xx	x							x			
France ⊙					x			⊙	⊙		
Luxembourg	x					x		x	⊙	x	
Andorre xx							x			x	
Andorra xx							x			x	
Portugal							x				
Italie ⊙							x				
Saint-Marin							x				
Suisse ⊙									⊙	x	
Europa xx	x					x					
Europa ⊙											
Europa ⊙ de 1946 à 1951											
Canada ⊙											
Pologne (Gl.Gouverne.) ⊙			x								
J.O. Athlétisme	x										
J.O.						x					
Allemagne xx/⊙								x		x	
Allema. Anc. Colonies ⊙			x								
Allemagne Reich ⊙			x								
D.D.R. ⊙			x				x				
Berlin ⊙			x								
R.F.A. ⊙			x								
Poisson & pêche xx				x							
Poisson & pêche ⊙				x							
Oiseaux de Buzin xx				x						x	
Oiseaux de Buzin ⊙				x							
Thé. Les trains xx /⊙						x					
Thé. Les abeilles xx/⊙						x					
Congo-Belge ⊙				x							
Ruanda ⊙				x							
Burindi ⊙				x							
Zaire ⊙				x							
Vatican										x	

Surcharges de l'émission « Roue Aillée »

Les différentes surcharges :

- Avec la presse à main : surcharge en relief

Début juin 1915, un imprimeur de la Rue de Richelieu à Paris, où se trouvèrent aussi des bureaux des Chemins de fer belges, livra une petite presse à main avec laquelle des surcharges en relief pouvaient être réalisées.

Nous en avons en effet pu constater que les quelques timbres ayant reçu cette surcharge en relief avaient tous été de nouveau surchargés avec le cachet à surcharge normal, que ce soit à l'encre noire ou violette.

- Avec le cachet à surcharge normal : surcharge en noir ou en violet

L'utilisation de la presse à main s'avéra trop difficile et trop délicate puisqu'en principe chaque timbre devait y être introduit individuellement. Pour cette raison un cachet à surcharge normal fut commandé à Paris et envoyé au Havre, accompagné de deux bouteilles d'encre verte et noir. Seulement cette dernière fut utilisée et les premiers essais furent réalisés à l'encre noire.

Ce n'est qu'après qu'on préféra d'utiliser une encre violette, afin de rendre les falsifications encore plus difficiles à réaliser.



Empreinte parfaite à l'encre noire, sur un bord de feuille qui aurait du être détruite.



Premier essai d'encrage : encore trop d'encre et trop gras

- Essai à l'encre noire sur timbres avec surcharge en relief

Apparemment les premiers essais avec le cachet normal ont été exécutés sur des timbres ayant déjà reçu une surcharge en relief. Ces essais à l'encre noire sur de tels timbres sont exceptionnels et ce jour constituent les essais les plus rares de l'émission.



- Sur timbres sans surcharge en relief

Voici la série complète des surcharges en noir sur timbres sans surcharge préalable en relief.

A signaler qu'aucun essai n'a été réalisé sur le 5 F : ni surcharge en relief, ni de surcharge avec le cachet définitif, que ce soit à l'encre noire ou violette.



- Essais à l'encre violette sur timbres avec surcharge préalable en relief

Il existe aussi des essais réalisés avec le cachet normal et à l'encre violette, réalisé sur des timbres ayant reçu une surcharge en relief au préalable.

Sur le bord de feuille du 1 F ci-dessous on peut voir une surcharge en relief presque parfaite.



- Sur timbres 10 c et 20 c « Petite Effigie » et « avec nom du graveur »



L'émission définitive : série de base, sur timbres avec bord de feuilles

On demanda aux préposés de d'abord apposer la surcharge sur le bord de feuille, afin de s'assurer que la surcharge soit propre, nette et bien positionnée. C'est bords de feuille devaient par après être enlevées et aussi déchirées. Ce qui ne fut pas toujours fait, voici la preuve



« Poste de 5 Frs »
Sur bord de feuille

« Dépôt 1912 »
Sur bord de feuille

Les timbres non-émis

Quelques timbres de 1c et 2c sont connus avec une surcharge violette : il s'agit de timbres non-émis, ou même peut-être d'essais. Il est en effet remarquable que ces surcharges soient très peu encrées et c'est pourquoi nous pensons qu'elles ont été apposées sur des timbres non-émis, afin de tester l'encre violette quant à son intensité, sa visibilité et son degré d'encrage idéal.



Type « Petite Effigie »

Les timbres ne furent surchargés qu'en fonction de la demande. On surchargea aussi des timbres isolés et c'est ainsi que certains timbres de tirages plus récents – du début 1912 et de décembre 1913 - se glissèrent parmi les autres timbres. Les timbres du type « Petite Effigie » sont parmi les plus rares de la série et c'est ainsi que aujourd'hui on ne connaît plus que 9 exemplaires du 40c.



Type « avec nom du graveur »



Les variétés de surcharge

Deux types de variétés sont connus : la double surcharge et la surcharge renversée.

La « double surcharge »



Les surcharges renversées

Celles-ci sont évidentes et ne passent pas inaperçues. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'elles ont été apposées sans doute expressément. Peut-être s'agit-il d'une sorte d'essais pour évaluer la netteté de la surcharge et la qualité de l'encre.

Quoi qu'il en soit, ces timbres ne devaient de toute évidence pas être mis en circulation. Maintenant ils constituent de réelles raretés dont peu d'exemplaires sont connus.



Sur des essais à l'encre noire

sur la série définitive

Variétés de surcharges

Comme à chaque fois qu'une surcharge est faite à la main, les timbres individuels peuvent présenter des surcharges bien différentes, sans doute aussi à cause de la pression exercée manuellement

Nous illustrons ci-dessous un bloc de 10 du 1 F qui propose des surcharges différentes entre elles.

D'autre part les différentes nuances de couleur permettaient à une surcharge d'être plus ou moins lisible, comparez seulement les deux nuances du 25 c et le résultat visuel différent qui en résulte.



Il y a donc lieu de tenir compte de ces éléments lorsqu'on analyse l'authenticité d'une surcharge.

Utilisation postale réelle utilisée à Adinkerke

Les timbres « Roue Ailée » étaient disponibles à Adinkerke, quelques exemplaires y furent vendus mais on peut se poser la question de savoir s'ils y ont été réellement utilisés durant la période de fin juin à la mi-septembre 1915 ?

Nous en doutons et nous pensons que les oblitérations d'Adinkerke qu'on connaît ce jour sur ces timbres, sont en fait des oblitérations de complaisance mais réalisés avec des cachets se trouvant à Adinkerke à l'époque.

Ces oblitérations furent apposées, à la demande officielle du gouvernement, afin de créer quelques séries complètes qui pouvaient être offertes – comme souvenirs philatéliques – à des dignitaires, diplomates accrédités et visiteurs étrangers.

Afin de donner une légitimité apparente à ces fabrications on collait les timbres, portant des surcharges parfaitement authentiques, sur des fragments de bulletins d'expédition. Mais on utilisa à cette fin des bulletins d'expédition pour le trafic domestique, à une époque où il n'y avait pas de trafic national à l'intérieur de la Belgique non-occupée mais uniquement un trafic international.

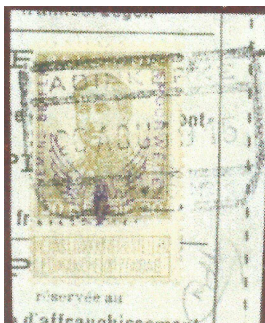
Il semble y avoir eu deux périodes pour la fabrication de ces pièces : fin juin et août 1915.

Mais le plus intéressant à noter reste que, parmi les timbres utilisés, se sont glissés quelques essais envoyés mélangés aux timbres réguliers.

Ci-dessous quelques exemples, présumés uniques



30 juin sur un 10c
avec surcharge
noire



sur un 20c
petite effigie



sur un 20c avec surcharge
en relief et en violet.

Timbres réellement utilisés à Poperinghe

Les timbres « Roue Ailée » ont été réellement utilisés à Poperinghe, mais uniquement en décembre 1915. En effet, dès le début de ce mois il y avait apparemment de nouveau une possibilité d'envoyer des colis postaux, sans doute suite à l'augmentation de la capacité ferroviaire vers la France et ceci suite à la mise en route de la nouvelle ligne transversale entre Adinkerke et Poperinghe.

Toutefois nous ne connaissons qu'uniquement le 1 F y utilisé, comme illustré ci-dessous.

La plupart des timbres à 1 F utilisés sont sans bandelette et oblitéré « Poperinghe 1 » à l'encre violette.



Un exemplaire porte la marque « 7 », aussi frappée à l'encre violette. Cette marque aurait été frappée par la 7^e section des Chemins de Fer Militaires français, mais nous n'en avons aucune preuve.

Seulement trois exemplaires avec bandelettes sont connus comme utilisés. Tous portent l'oblitération « Poperinghe N°1 », mais sur l'exemplaire individuel elle est frappée à l'encre violette, tandis que sur la paire provenant d'un bulletin pour l'envoi de deux colis, elle est frappée à l'encre noire violacée.

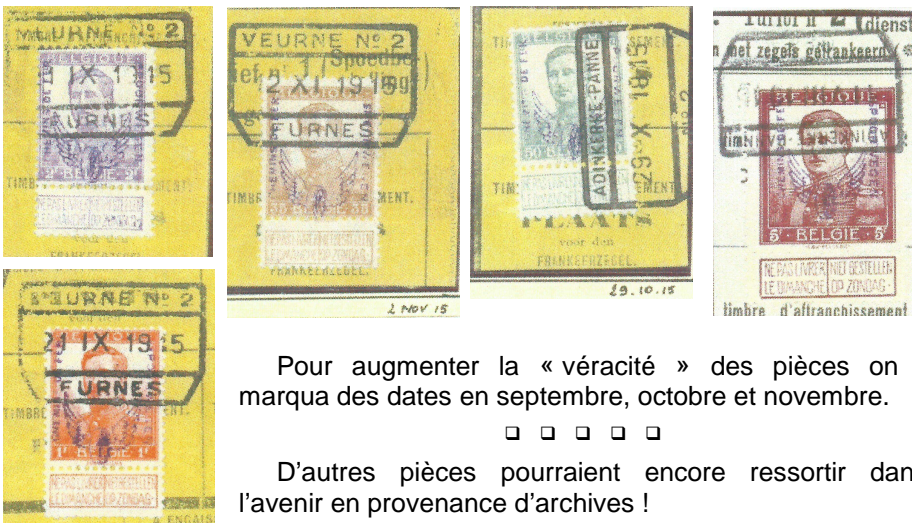


Seule exemplaires connus à ce jour
Oblitérés à l'encre noire violacée.

Oblitérations posthumes ou de complaisance.

Oblitérations ferroviaire réellement utilisées en Belgique non-occupée.

Les marques oblitérantes « VEURNE N°2-FURNES » et « ADINKERKPANNE N°2 » sur 1 ligne se trouvèrent selon nous au Havre et durant toute la guerre, plus particulièrement entre les mains d'un préposé au Ministère des Communications. Cette personne les utilisa, à la demande expresse de sa haute direction pour oblitérer un petit nombre de séries complètes. Voici quelques exemples : les timbres, tous avec surcharge authentique sont apposés sur des fragments de bulletins d'expédition mais d'un type utilisé uniquement pour des envois domestiques.



Pour augmenter la « véracité » des pièces on y marqua des dates en septembre, octobre et novembre.

□ □ □ □ □

D'autres pièces pourraient encore ressortir dans l'avenir en provenance d'archives !

Réalisation inter-membre du 17 janvier 2016 - 501

Lot n°		N° Catalogue	Etat	c/c €	P. dép €	Remarques	Vendu
1	France	C 2019a	xx	88,00	25,00	Croix-Rouge	
2	"	1011 B	xx		40,00		
3	"	1457 a+b	xx	122,00	25,00	Variété	
4	"	1517+1517b	xx	3,50	1,00		
5	"	2556b	xx	76,00	22,00		
6	"	3084	xx		50,00		
7	"	3085 C4	xx		15,00	Variété	
8	"	3388	xx	75,00	20,00		
9	Belgique	184-186	x	2,00	0,40		
10	"	1086/1075	x	118,00	22,00		
11	"	1	⊙	90,00	30,00	4 marges	
12	"	2	⊙	60,00	20,00	"	
13	"	8	⊙	120,00	20,00	"	
14	"	17/21	⊙	219,00	40,00	dont 21 obl. Gosselies	
15	"	29a	⊙	63,00	10,00	a examiner	
16	"	42/52	⊙	72,25	15,00		
17	"	53/67	⊙	140,00	25,00		
18	"	74/80	⊙	45,00	8,00		
19	"	79a	⊙	11,50	2,50		
20	"	122	⊙	32,50	6,00		
21	France	2023	xx	9,00	1,90	Croix-Rouge	
22	Belgique	394/400	x	175,00	35,00		
23	"	BF 6	xx	160,00	40,00		
24	"	785/786	xx	75,00	19,00		
25	"	827/835	xx	90,00	22,00		
26	"	613/614	xx	4,75	1,20		
27	"	BL 10/10A	xx	40,00	10,00		
28	"	BL 15	xx	36,00	9,00		
29	"	BL 16	xx	36,00	9,00		
30	"	BL 17	xx	15,00	3,50		
31	"	BL 29	xx	80,00	20,00		
32	"	BL 30	xx	450,00	115,00		
33	"	BL 32	xx	85,00	21,00		
34	"	998/1004	xx	34,00	8,00		
35	"	1014/1018	xx	10,00	2,50		
36	"	BL 13 V1	xx	7,50	2,00		
37	"	240/244	xx	16,00	4,00		
38	"	E 133	xx	25,00	5,00		
39	France	BL 15	xx	12,00	2,50		
40	"	2021	xx	10,00	2,00	Croix-Rouge	

!!!! Prochaine réalisation le 21 février 2016 - brocante philatélique.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié